



## AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NO 2025-750 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 2024-733 AFIN DE MODIFIER DIVERSES DISPOSITIONS**

### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE:**

Le conseil municipal a présenté, lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2025, le règlement no 2025-750 modifiant le règlement de lotissement no 2024-733 afin de modifier diverses dispositions.

Le but de ce règlement est d'apporter des modifications au règlement no 2024-733, et ce nouveau règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité émis par la MRC des Laurentides, en date du 23 avril 2025.

Le règlement peut être consulté au bureau municipal situé au : 6, rue Mailloux à La Minerve, durant les heures d'ouverture.

Donné à La Minerve, ce 24 avril 2025.

Suzanne Sauriol  
Directrice générale et greffière-trésorière

### **Certificat de publication**

Je soussignée, Suzanne Sauriol, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Minerve, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 24 avril 2025, entre 13 h et 15 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24 avril 2025.

Suzanne Sauriol,  
Directrice générale et greffière-trésorière